



**PETRA
JORDAN
TRAIL**

Du 2 au 9 mai 2023

REGLEMENT

Tout ce que vous devez savoir pour participer

1.	ORGANISATION	3
2.	DEFINITION DE LA COMPETITION.....	3
3.	PRESCRIPTIONS GENERALES.....	3
4.	CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS	3
5.	CATEGORIES DE CONCURRENTS.....	3
6.	PERSONNES ACCOMPAGNATRICES	3
7.	PROGRAMME DE L'EPREUVE.....	4
8.	MARQUE D'IDENTIFICATION ORGANISATION.....	4
9.	DEPARTS DES ETAPES	4
10.	ARRIVEE D'ETAPE.....	4
11.	CLASSEMENTS ET CHANGEMENT DE DISTANCE.....	4
12.	RAVITAILLEMENT.....	5
13.	ASSISTANCE MEDICALE	5
14.	ABANDON / HORS COURSE	5
15.	BALISAGE / ROAD BOOK.....	5
16.	ASSURANCES	5
17.	CONDITIONS CLIMATIQUES ET NATURE DU TERRAIN.....	5
18.	HEBERGEMENT ET RESTAURATION.....	6
19.	INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT	6
20.	OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET MEDICALES	7
21.	FORFAITS, ANNULATION D'ENGAGEMENT	7
22.	COUVERTURE IMAGE.....	8
23.	LISTE DES PRIX	8
24.	CONTACTS	8

1. ORGANISATION

Exaequo Communication (SARL) organise la première édition du PETRA JORDAN TRAIL qui se déroulera en Jordanie du 2 au 9 Mai 2023. Cette épreuve est limitée à 45 participants.

2. DEFINITION DE LA COMPETITION

PETRA JORDAN TRAIL est une course à pied en allure libre en 5 étapes. Cette course est organisée dans une logique sport-loisirs. Deux épreuves (deux distances) sont proposées aux participants : 80km et 50km environ en 4 étapes.

3. PRESCRIPTIONS GENERALES

PETRA JORDAN TRAIL se déroulera en conformité avec le règlement de l'épreuve et de ses annexes auxquels tous les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription.

4. CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS

Est admis à participer aux épreuves toute personne majeure, de toutes nationalités, répondant aux exigences du présent règlement et titulaire d'un certificat médical attestant son aptitude à pratiquer la course à pied en compétition. Ce certificat médical devra être effectué obligatoirement dans les 12 mois précédant le départ de la course. Les adolescents âgés de 16 ans et plus – le jour du début de l'épreuve - pourront prendre part à l'épreuve en fournissant une autorisation signée de leurs parents, tuteurs ou organismes officiels ayant la responsabilité de ceux-ci. Ils devront répondre aux mêmes exigences mentionnées dans ce présent règlement.

5. CATEGORIES DE CONCURRENTS

Chaque participant homme ou femme entre dans le classement général sans distinction d'âge ou de degré de professionnalisme. Toutefois, indépendamment du classement général, sont établis les classements suivants :

Catégorie A : 80 km / Homme / Femme

Catégorie B : 50km / Homme / Femme

6. PERSONNES ACCOMPAGNATRICES

Exaequo Communication acceptera qu'un concurrent s'inscrive avec sa/son conjoint(e).

Est définie comme personne accompagnatrice toute personne faisant partie du voyage dans le cadre de PETRA JORDAN TRAIL – et à ce titre pris en charge par Exaequo Communication – et qui ne serait inscrite sur aucune des deux épreuves.

Ces personnes accompagnatrices pourront néanmoins prendre part aux étapes du 50km en marchant. Aucun certificat médical ne sera réclamé.

Un programme d'activités touristiques sera quotidiennement proposé aux personnes accompagnatrices, tout comme aux concurrents d'ailleurs. La plupart des activités seront gratuites.

Important : ces personnes accompagnatrices, tout comme les concurrents, doivent avoir à l'esprit qu'ils participent à un voyage sportif dont l'objet principal est l'organisation d'une course de 4 jours. Les activités touristiques proposées doivent être envisagées comme des services annexes, proposées l'après-midi après les épreuves et/ou en soirée, à proximité du lieu des courses. L'organisation

n'organisera pas d'activité touristique sur mesure et ne sera tenue à aucune exigence particulière en la matière.

7. PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

Mardi 2 mai : déplacement avion Paris Orly / Arrivée à Amman - Vol TO4300

Mercredi 3 au Dimanche 7 mai : 4 journées de courses + 1 journée visite libre à Petra

Lundi 8 mai : journée touristique à Jerash et Amman

Mardi 9 mai : déplacement avion Amman / Paris Orly – Vol TO4301

Exaequo Communication se réserve le droit de modifier :

- Le règlement de l'événement
- La physionomie de l'épreuve
- Le lieu et la destination initiale en cas de force majeure

8. MARQUE D'IDENTIFICATION ORGANISATION

Lors des contrôles administratifs et techniques précédant le départ, l'organisation fournira à chaque concurrent un dossard numéroté à porter sur la poitrine. Pendant toute la durée de l'épreuve, les marques d'identification fournies par l'organisation resteront apposées obligatoirement sur chaque concurrent à l'emplacement indiqué par l'organisation sous peine de pénalités. En dehors de ces marques d'identification réservées par l'organisation, les espaces restants disponibles (manches tee-shirt, casquettes, chaussettes, sac à dos ...) pourront être utilisés par le concurrent pour ses sponsors personnels.

9. DEPARTS DES ETAPES

Les départs des épreuves seront donnés tôt le matin. Selon les conditions climatiques, l'organisation se réserve la possibilité de modifier l'horaire de départ des courses et donc le programme général de la journée.

10. ARRIVEE D'ETAPE

Un chronométrateur relèvera le temps journalier de chaque concurrent.

Les parcours sont soit des étapes en ligne (points de départ et d'arrivée différents), soit des boucles (points de départ et arrivée au même lieu).

11. CLASSEMENTS ET CHANGEMENT DE DISTANCE

Les temps de chaque concurrent seront chronométrés en heures, minutes et secondes.

Le classement de l'étape se fait par addition du temps réalisé.

Le classement général se fait par l'addition des temps obtenus à chaque étape.

Tout concurrent inscrit sur le 80km qui, pour raison médicale ou par choix personnel, ne prendrait pas le départ d'une ou plusieurs étapes ne pourra prétendre à figurer au classement général du 80km.

De la même manière, tout concurrent inscrit sur le 50km qui, pour raison médicale ou par choix personnel, ne prendrait pas le départ d'une ou plusieurs étapes ne pourra prétendre à figurer au classement général du 50km.

Il sera aussi permis à chaque concurrent initialement inscrit sur 80km ou sur le 50km de changer de distance. Dans ce cas, ces concurrents pourront être classés dans l'étape du jour mais ne pourront plus être classés dans leur classement général d'origine.

Tout concurrent qui souhaitera ne pas prendre le départ d'une étape ou qui souhaitera participer sur une autre distance que celle initialement prévue lors de son inscription devra impérativement prévenir le directeur de la course au plus tard avant 20h, la veille du départ de l'étape du jour.

12. RAVITAILLEMENT

L'organisation se charge de l'approvisionnement en eau pour chaque concurrent.

Pour la course, chaque concurrent devra être équipé d'une contenance minimale de 1litre d'eau (camel back ou gourdes) et d'un minimum de nourriture (barres céréales, gels...), de chaussures de trail adéquates et d'un sifflet. Ce matériel fera l'objet d'une vérification au début de l'aventure. Selon les conditions météo, nous vous conseillons fortement d'être muni d'un chapeau (casquette), d'une crème solaire et d'un stick à lèvres. L'utilisation de bâtons est autorisée.

Le ravitaillement final comportera les produits suivants : eau, orange, bananes, fruits secs ou barres céréales, chocolat.

13. ASSISTANCE MEDICALE

L'organisation comporte des personnes formées pour prodiguer les premiers soins et premiers gestes en cas de nécessité.

En cas de problème plus grave, un rapatriement vers l'hôpital le plus proche est prévu par l'organisation, en coordination avec l'assureur du participant.

14. ABANDON / HORS COURSE

En cas d'abandon d'un concurrent, il est impératif qu'il prévienne l'organisation dans les plus brefs délais.

15. BALISAGE / ROAD BOOK

Les concurrents de PETRA JORDAN TRAIL devront impérativement suivre le balisage des étapes. Le balisage des parcours sera effectué la veille des courses à l'aide de piquets, de bombe au sol biodégradable et/ou de rubans attachés dans la végétation. 3 à 4 membres du staff seront également positionnés sur le parcours, notamment en tête et à l'arrière, pour guider les participants et assurer la sécurité du groupe. Un plan des parcours ainsi que les traces GPX du parcours seront également transmis aux participants.

16. ASSURANCES

L'organisation est couverte par un contrat d'assurance responsabilité civile organisation.

Une assurance rapatriement est à contracter par chaque participant de manière obligatoire – elle doit être prise à titre personnel.

L'organisation recommande également à tous les participants de souscrire à une assurance annulation.

17. CONDITIONS CLIMATIQUES ET NATURE DU TERRAIN

Température en mai en Jordanie :

Moyenne jour : 25 °C

Moyenne nuit : 15°C

L'organisation se réserve le droit de modifier le tracé du parcours, les horaires et le kilométrage des étapes en raison des conditions climatiques.

18. HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Le projet est en itinérance durant les 7 nuits et l'hébergement des participants alternera entre campement à la bédouine et hôtel tout confort. Les participants seront hébergés dans des chambres doubles (pour les couples) et en chambre deux lits pour les individuels. Des hébergements en chambre simple seront aussi possibles mais avec un surcoût (230€ pour la semaine) et sous réserve de disponibilité.

Tous les petits déjeuners seront pris à l'hôtel. Les déjeuners seront organisés soit sous la forme d'un pique-nique (panier repas/barbecue) comme pour une randonnée, soit au restaurant selon la configuration des journées. Les dîners se dérouleront principalement à l'hôtel (hormis pour la soirée de clôture). Trois repas seront libres et à votre charge : le déjeuner lors de la visite libre de Petra, les déjeuners et dîners lors de la visite libre d'Amman . Attention, les boissons (hormis l'eau) ne sont pas comprises dans les repas et sont donc en supplément. De l'eau minérale vous sera fournie durant le séjour (4l par jour).

19. INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Le nombre total de participants en 2023 est limité à 45 concurrents répartis sur les deux distances : longue (80km) et courte (50km). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **15 mars 2023** inclus, sous réserve de disponibilité à cette date.

Un tarif unique est fixé à 2500 euros par concurrent + frais de paiement en ligne (1,5% du prix de vente) soit 37,5€

Une remise de 5% (hors frais de service) est accordée aux groupes de 5 personnes et plus.

A noter que tout participant ayant déjà voyagé avec Exaequo Voyages sur au moins une de nos autres destinations bénéficie également d'une remise de 5% (hors frais de paiement en ligne) et de 5% supplémentaire au cas de parrainage d'un nouveau participant. Cette remise n'est pas cumulable avec la remise groupe.

Plus aucune inscription ne sera possible après le 15 mars 2023.

L'INSCRIPTION COMPREND :

- Votre dossard et votre participation à la course
- Votre e-visa
- L'encadrement technique pour l'organisation du séjour, de la course et des activités touristiques
- L'assistance médicale pendant la course et le séjour
- Le vol international Paris Amman avec Transavia
- Les transferts locaux en bus ou jeep
- Les 7 nuitées en hébergement en chambre twin ou double (hébergement en single en supplément)

- La restauration pour tout le séjour, à l'exception de trois repas : le déjeuner libre à Petra ainsi que les déjeuners et dîners lors de la journée libre à Amman
- Le ravitaillement (eau, fruits ...) après les courses
- Les droits d'entrée et les coûts de location pour toutes les activités loisirs (hormis l'activité massage et bain turque à Petra – en supplément)
- La médaille et un tee-shirt technique aux couleurs de l'événement

L'INSCRIPTION NE COMPREND PAS :

- Le déjeuner lors de la journée de visite libre à Petra
- Le déjeuner et dîner lors de la journée libre à Amman
- Les boissons alcoolisées ou soft drinks lors des repas
- Vos consommations personnelles lors des activités touristiques ou les soirées libres
- L'activité massages et bain turc à Petra – en supplément

Le nombre total de participants étant limité, l'organisation retiendra les dossiers suivant les places disponibles et uniquement les candidatures dont le dossier administratif sera complet avant le 15 mars 2023.

INSCRIPTIONS EN DEUX FOIS PAR PAIEMENT EN LIGNE SECURISE

- 1er virement de 800€ à effectuer au moment de l'inscription avec le dossier administratif complet + frais de paiement en ligne (37,5€)
- 2ème virement de 1700€ (moins votre remise éventuelle) à effectuer avant le 30 mars. Vous recevrez un appel de solde de notre part

Un email de confirmation vous sera envoyé par l'organisation ainsi que par votre banque pour vous confirmer votre inscription et vous informer du débit sur votre compte.

20. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET MEDICALES

Récapitulatif des éléments à télécharger sur la plateforme pour valider votre inscription :

- La photocopie de votre passeport en cours de validité
- 1 photo d'identité ou portrait (scan d'une photo d'identité, photo par portable ...)
- Votre certificat médical datant de mai 2022 au plus tard (facultatif si marcheur ou accompagnateur) de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » (**cette formulation est obligatoire**)
- Votre attestation d'assurance rapatriement qui est obligatoire

21. FORFAITS, ANNULATION D'ENGAGEMENT

Les annulations de réservation et demandes de remboursement devront être effectuées par lettre recommandée à : Exaequo Communication – 85, rue de l'avenir, 14790 Verson

LES BAREMES DE REMBOURSEMENT SONT LES SUIVANTS :

- 100€ seront retenus pour frais de dossier en cas de désistement avant le 22/01/2023
- 10% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre 23/01/2023 et le 21/02/2023 inclus
- 30% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre 22/02/2023 et le 23/03/2023
- Passée la date du 23/03/2023 à minuit, aucune demande de remboursement ne sera acceptée

Ces frais correspondent aux acomptes engagés par Exaequo Communication pour la préparation de l'événement.

Exaequo Communication recommande donc vivement à chaque concurrent de souscrire à une assurance annulation ou à titre personnel auprès d'un assureur de son choix.

En cas d'annulation de l'événement par l'organisateur, notamment en raison de la situation sanitaire, les participants seront intégralement remboursés ou leurs inscriptions seront reportés sur l'édition 2023.

22. COUVERTURE IMAGE

Exaequo Communication se réserve tous droits exclusifs d'utilisation des images de la PETRA JORDAN TRAIL. Les participants consentent ici qu'Exaequo Communication dispose du droit exclusif de leur nom et de leur image individuelle ou collective pour tout ce qui concerne de près ou de loin leur participation à la course PETRA JORDAN TRAIL. Tout support graphique (logo de PETRA JORDAN TRAIL), photographique ou vidéo ne pourra être utilisé par les concurrents, les accompagnateurs ou l'encadrement que pour des usages privés, sauf autorisation particulière d'Exaequo Communication. En conséquence, tout projet de film court, moyen ou long métrage devra avoir reçu préalablement l'assentiment d'Exaequo Communication.

23. LISTE DES PRIX

LE PETRA JORDAN TRAIL est une course loisir. En conséquence, aucun prix significatif ne sera remis aux concurrents en fonction de leur classement.

24. CONTACTS

EXAEQUO COMMUNICATION

"Parc d'Activité Les rives de l'Odon"

85, rue de l'avenir

14790 Verson

Grégory BRUSSOT / Bastien RICHOMME

contact@exaequovoyages.com

Numéro de Téléphone : 02 31 53 94 17

N° agrément agence de voyage : IMO14180001

www.exaequovoyages.com